

Le constructeur en béton armé réalise les fondations, les dallages, les murs, les voiles et poteaux, les escaliers, les poutres et les planchers de constructions neuves (logements individuels ou collectifs, bâtiments industriels, locaux commerciaux, etc.).

Missions

Le constructeur en béton armé réalise le gros œuvre d'un bâtiment en associant la réalisation d'ouvrages en béton armé, coulés en place, et l'assemblage d'éléments préfabriqués.

Sur un chantier, c'est lui qui :

- réalise ou participe à la réalisation des terrassements complémentaires;
- élabore et installe des coffrages métalliques ou en bois (moules dans lesquels sera coulé le béton);
- positionne les armatures d'acier pour renforcer le béton (ferraillage);

- coule le béton (coulage) dans le coffrage;
- démoule la pièce réalisée (décoffrage);
- exécute certaines finitions (jointoiement de prédalle...).

Il sait aussi tracer et implanter des ouvrages, monter un échafaudage et un étaiement, lire les plans de coffrage et d'armatures des ouvrages qu'il doit fabriquer. Le constructeur en béton armé participe également à l'aménagement du chantier ainsi qu'à son repli.

TECHNIQUES ET INNOVATIONS

Le constructeur en béton armé travaille avec des moyens mécanisés

(levage, manutention... qui assurent sa sécurité), de nouveaux matériaux (béton autoplaçant, béton haute performance, béton architectonique, béton esthétique...) et met en œuvre des techniques spécifiques sur les plans thermiques et fonctionnels (isolation, car elle peut être à l'intérieur, à l'extérieur, intégrée au prémur...).



FORMATIONS

Diplômes professionnels

- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- BTS Bâtiment

Titres professionnels

- TP Coffreur bancheur (niveau 3)
- o TP Chef d'équipe gros œuvre (niveau 4)





